

Consultation publique du 16 octobre 2023

Refonte de la réglementation d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon

Compte-rendu



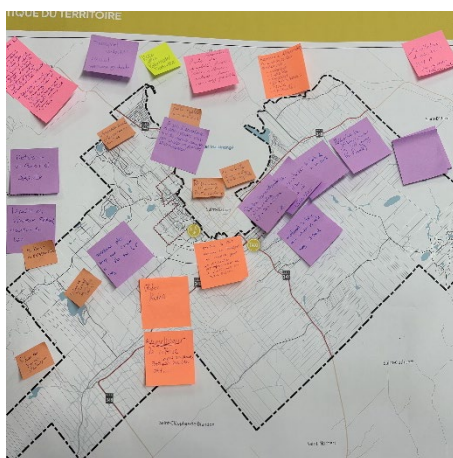
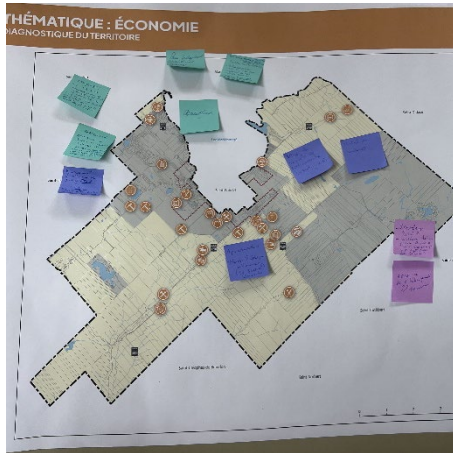
1) Consultation de la population

Dans le cadre de la révision de la réglementation d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon, une activité de consultation publique a été menée le lundi 16 octobre 2023 dans la salle du Conseil à la mairie, située au 5111, chemin du Lac. Cet exercice de consultation avait comme objectif de recueillir les avis, propositions et priorités de la population afin de guider la rédaction du projet de plan d'urbanisme. Cette étape suit la tenue d'un questionnaire en ligne du 6 juin au 23 juillet 2023, sur la plateforme *SurveyMonkey*.

L'activité de consultation du 16 octobre 2023 s'est déroulée sous forme de portes ouvertes entre 17 h et 20 h. Durant cette période, la population pouvait se présenter à l'heure et pour la durée qui convenait le mieux aux horaires et intérêts de chaque personne. Près d'une quarantaine de personnes se sont déplacées pour participer aux discussions et réflexions.

La salle du Conseil était divisée en quatre espaces :

- **S'informer** : en premier lieu, plusieurs affiches informatives étaient proposées sur des trépieds ou fixées au mur afin de permettre aux personnes participantes de comprendre le contexte et les objectifs de la démarche de refonte réglementaire, de prendre connaissance des étapes passées et à venir, ainsi que de découvrir les résultats du questionnaire en ligne.
- **Participer** : en deuxième lieu, quatre tables permettaient de contribuer au diagnostic, à l'identification des enjeux et à la réflexion sur l'aménagement du territoire de Saint-Gabriel-de-Brandon. Chaque table offrait une carte-diagnostic sur laquelle les personnes participantes pouvaient laisser des commentaires et, lorsque pertinent, spatialiser les défis et potentiels. Une personne facilitatrice était également présente à chaque table pour accompagner le travail de la population. Les quatre tables étaient organisées autour des thématiques suivantes :
 - Milieux de vie;
 - Environnement et paysage;
 - Économie;
 - Mobilité.
- **Prioriser** : en troisième lieu, une dernière affiche invitait les personnes à identifier les priorités à favoriser en urbanisme et en aménagement du territoire pour assurer le meilleur avenir possible pour Saint-Gabriel-de-Brandon.
- **Coin collation et table pour les enfants** : des collations et breuvages étaient proposés à l'attention de l'assemblée et une table avec le nécessaire pour le dessin et le bricolage offrait un petit répit aux enfants présents.



De haut en bas : Espace « S'informer » / Les cartes et les notes citoyennes sur les thématiques « Économie », « Environnement et paysage », « Mobilité » et « Milieux de vie »

2) Synthèse des discussions

Afin de garder une trace des discussions de cette soirée, le présent document propose une synthèse des éléments soulevés à la fois verbalement et à l'écrit sur les notes autocollantes. L'objectif du présent document est de présenter les grandes tendances dans les préoccupations et enjeux identifiés lors de cette activité de consultation.

Les sous-thèmes présentés pour chaque thématique sont généralement en ordre d'importance, selon le nombre de propositions ou d'appuis qui ont été proposés.

À noter que les propositions rapportées sont celles des personnes citoyennes ayant participé à l'évènement et qu'elles ne représentent pas les intentions de la Municipalité et qu'aucune vérification n'a été faite sur l'exactitude de certains enjeux ou les possibilités techniques ou légales de leur réalisation pratique.

A. Mobilité

Cette thématique concerne tout ce qui est lié aux déplacements à Saint-Gabriel-de-Brandon : trafic routier, circulation, camionnage, sentiers récréatifs, transport en commun, déplacements piétons et cyclistes.

- ✿ Élargir les accotements : Des notes proposent l'élargissement des accotements asphaltés, principalement pour faciliter la circulation à vélo et, dans une moindre mesure, à pied. Certains commentaires visaient spécifiquement certaines routes, dont le rang Saint-David, le 6^e Rang et les routes autour du lac.
- ✿ Pistes cyclables : Des personnes soulignent le souhait de voir l'aménagement de pistes cyclables, en particulier autour du lac Maskinongé.
- ✿ Contrôle de la vitesse : Des notes suggèrent la réduction de la vitesse dans les rangs et sur certains tronçons des routes 347 et 348. Trois notes visaient spécifiquement l'aménagement de dispositifs permanents, tels que des radars photo ou des avertisseurs de vitesse.
- ✿ Transport collectif : Des interventions visent la création ou la bonification du transport en commun, particulièrement dans une logique interrégionale (ex. connexion vers Joliette). Soulignons une proposition d'offrir une période d'utilisation gratuite afin de faire connaître les circuits existants.
- ✿ L'impact des sablières : Des personnes remarquent que la présence des sablières implique un camionnage important, ce qui endommage les chaussées et réduit le sentiment de sécurité sur les routes.

B. Économie

Cette thématique concerne tout ce qui a trait au développement économique de Saint-Gabriel-de-Brandon : emplois, achats et services, entreprises, industries, agriculture, attraits touristiques.

- ✿ Hébergement touristique : Des notes soulignent l'importance de développer et de diversifier l'offre en hébergement touristique afin de dynamiser l'économie locale et de bonifier l'offre touristique locale.
- ✿ Agriculture locale, agrotourisme et marché public : Des interventions suggèrent que le potentiel économique de l'agriculture locale pourrait être développé, d'une part en favorisant l'agrotourisme et, d'autre part, en améliorant les débouchés au niveau local pour les produits agricoles, notamment par la création d'un marché public.
- ✿ Offre récréotouristique et milieux naturels : Des personnes mentionnent la pertinence de développer l'offre récréotouristique en mobilisant le potentiel des milieux naturels, notamment par la création de réseaux de pistes et de sentiers ou la mise en place d'activités diverses (ex. escalades, location de kayak et vélos);
- ✿ Divers : D'autres notes suggèrent que tout nouveau camping soit sans véhicules motorisés, que la variété de restaurants sur le territoire devrait être améliorée et que l'accès local à des soins de santé améliorerait le dynamisme local. Une intervention propose également la pleine mobilisation du potentiel du parc industriel en améliorant sa planification et en y déployant les réseaux d'aqueduc et d'égout.

C. Milieux de vie

Cette thématique concerne tout ce qui constitue la vie quotidienne à Saint-Gabriel-de-Brandon : habitation, commerces, institutions, services municipaux, équipements sportifs et récréatifs, activités communautaires.

- ✿ Accès à la nature : Des interventions dans la thématique des milieux de vie proposent la bonification des réseaux et de l'accessibilité (ex. balisage, plan officiel) aux sentiers en milieux naturels, en particulier pour le « *Fat Bike* » (vélo hivernal sur de larges roues).
- ✿ Développement résidentiel : Des personnes suggèrent, directement ou indirectement, que l'évolution du parc résidentiel devrait principalement répondre aux besoins d'une population vieillissante. Les modèles de la minimaison et des intergénération sont notamment considérés comme une solution intermédiaire intéressante, entre une maison « classique » et une résidence pour personne âgée.
- ✿ Art, culture et sport : Des notes encouragent la mise en place d'activités pour favoriser le tourisme, encourager le contact humain ou animer les parcs et les espaces publics, par le biais du sport, de la culture ou de l'art. Une suggestion plus précise vise la bonification de l'offre locale en escalade, par exemple sur le mont Lanaudière.
- ✿ Divers : D'autres notes proposent la protection du patrimoine, la valorisation du caractère agricole du territoire et la mise en place de services de proximité en santé.

D. Environnement et paysage

Cette thématique concerne tout ce qui est lié au respect de la nature et des paysages de Saint-Gabriel-de-Brandon : faune et flore, couvert végétal, milieux naturels sensibles, terres agricoles, développement durable, gestion des matières résiduelles.

- ✿ Bandes riveraines : Des notes rappellent l'importance de mieux protéger et de végétaliser les bandes riveraines, en partie par des campagnes de communication, mais surtout par une réglementation plus stricte. Plusieurs personnes désirent ainsi la conservation des bandes riveraines naturelles existantes et la restauration des bandes dégradées.
- ✿ Politique de l'arbre : Des personnes désirent la mise en place d'une politique de l'arbre, notamment afin de mieux diriger l'action municipale en la matière par un portrait plus précis des dynamiques forestières dans les divers secteurs du territoire. Une meilleure réflexion sur les effets du déboisement, notamment sur les terrains en pente (ex. érosion, sédimentation), est également souhaitée par certaines personnes.
- ✿ Installations septiques : Des interventions visent la surveillance plus serrée des installations septiques afin d'assurer le remplacement des installations vétustes et limiter la pollution des cours d'eau et du lac Maskinongé.
- ✿ Drainage des terres agricoles : Des personnes soulignent leur inquiétude face à certaines pratiques de drainage des terres agricoles et souhaitent qu'une étude du phénomène soit menée afin de valider les effets sur la qualité de l'eau ainsi que sur les milieux humides et hydriques.
- ✿ Pollution sonore et aérienne des sablières : Des interventions remarquent que la présence de carrière cause du bruit et de la poussière.
- ✿ L'art dans le paysage : Des notes proposent l'utilisation de l'art dans la bonification du paysage, en particulier par l'art urbain (ex. sculpture, murale).
- ✿ Ramassage des déchets avant et après une inondation : Des interventions soulignent l'importance d'assurer le ménage des terrains riverains avant les inondations, pour réduire le nombre de déchets emportés par les eaux, et après ces événements, pour réduire l'impact esthétique et la pollution des sols.
- ✿ Divers : De nombreuses notes supplémentaires visent divers enjeux, dont :
 - Encourager l'agriculture bioécologique;
 - Favoriser la mise en place de bassins de rétention dans les cours d'eau pour retenir les sédiments à la source;
 - Développer l'économie circulaire (ex. le déchet de l'un devient la matière première de l'autre), notamment en agriculture;
 - Retirer le quai de béton près de la place municipale, en faveur d'un quai flottant ou sur pilotis;
 - Appuyer l'organisation des « Amis de l'environnement » qui mène des campagnes de nettoyage le long des routes;
 - Travailler de concert avec les paliers supérieurs pour régler le problème d'éboulement dans la rivière Maskinongé;
 - Assurer le ramassage sécuritaire des appareils avec des halocarbures.

E. Priorité

Sur cette dernière affiche, les personnes participantes étaient invitées à répondre à l'injonction suivante : « Et si on rêvait... dans un horizon de 10 ans, quels projets porteurs devraient être réalisés à Saint-Gabriel-de-Brandon ? Utiliser une note autocollante afin de décrire ou d'illustrer les projets à prioriser à Saint-Gabriel-de-Brandon. »

- ✿ Développement écoresponsable : récréotourisme vert, transport actif et protection du lac.
- ✿ Milieux de vie dynamiques et animés assurant les échanges
- ✿ Amélioration des infrastructures pour protéger le Lac
- ✿ Épicerie
- ✿ Développement harmonisé et concerté de la Ville et de la Municipalité
- ✿ Clinique médicale
- ✿ Revitalisation et création d'une image de marque : mobilier urbain, rénovation des façades, association des gens d'affaires, animation du centre-ville
- ✿ Créer des lieux de rencontres et d'échanges (parc, évènement, activités, sensibilisation et prévention). Ressources pour améliorer la participation de la population.
- ✿ Piste multifonctionnelle pour les vélos (électriques), les poussettes et la marche, afin de créer un endroit sécuritaire pour tous.
- ✿ Ne plus permettre l'épandage de boues municipales ou des papetières.
- ✿ Petit centre commercial où les services suivants sont offerts : aliments naturels, petite boulangerie, petite boucherie, fromagerie.
- ✿ Améliorer les services du CLSC.
- ✿ Aménager des accotements dans le 6^e Rang.
- ✿ Service de santé de proximité.
- ✿ Augmentation du transport en commun vers Joliette.
- ✿ Centre de plein air avec multiples de sentiers et de pistes balisées.